

Mention : **LICENCE DROIT**

 Spécialité : **Droit**

 Parcours : **Droit Général**

 Année : **3ème année**

 Semestre : **6**

 Session : **1**

Date	Matière	Modalité	Horaire de convocation	Horaire des épreuves	Enseignant responsable	Salle	Matériel(s)/document(s) autorisés
Jeudi 18 avril 2024	Droit des contrats spéciaux sans TD	Ecrit (1h30)	9h	9h30	M. Robineau	Amphithéâtre Cujas + bibliothèque	Code civil
	Droits des contrats spéciaux avec TD	Ecrit (3h)	9h	9h30			Code civil
Jeudi 18 avril 2024	RSE Espagnol	Ecrit (1h30)	13h	13h30	M. Beaudron	Salle Lambert	Aucun document
Lundi 22 avril 2024	Histoire du droit de la famille	Ecrit (1h30)	13h30	14h	Mme Leveux-Teixeira	Amphithéâtre Cujas+ bibliothèque	Aucun document
Mercredi 24 avril 2024	Droit fiscal sans TD	Ecrit (1h30)	8h30	9h	M. Guillerminet	Amphithéâtre Cujas + bibliothèque	Aucun document
	Droit fiscal avec TD	Ecrit (3h)	8h30	9h			Aucun document
Jeudi 25 avril 2024	Droit du travail avec TD	Ecrit (3h)	8h30	9h	Mme Gilleron	Amphithéâtre Cujas + salle J. Corneloup	Code du travail non annoté
	Droit du travail sans TD	Ecrit (1h30)	8h30	9h			Aucun document
Mardi 14 mai 2024	Droit des sociétés sans TD	Ecrit (1h)	12h30	13h	M. Mbotaingar	Amphithéâtre Cujas + bibliothèque	Aucun document
	Droit des sociétés avec TD	Ecrit (3h)	12h30	13h			Codes des sociétés et civil
Mercredi 15 mai 2024	Droit de l'UE sans TD	Ecrit (1h30)	8h30	9h	M. El Younsi	Amphithéâtre Cujas + bibliothèque	Aucun document
Jeudi 16 mai 2024	Droit international public II sans TD	Ecrit (1h30)	8h30	9h	M. El Younsi	Salle J. Corneloup + salle des profs	Aucun document
Vendredi 17 mai 2024	Libertés publiques et droit fondamentaux sans TD	Ecrit (1h30)	8h30	9h	M. Nedelec	Amphithéâtre Cujas + bibliothèque	Aucun document
	Libertés publiques et droit s fondamentaux avec TD	Ecrit (3h)	8h30	9h			Aucun document
Mardi 7 mai 2024	Examen de santé L3 LAS uniquement					Campus Orléans	Aucun document

Bourges le 2 avril 2024

IMPORTANT :

Ce calendrier tient lieu de convocation.

 Tout candidat doit être en possession de sa carte d'étudiant lorsqu'il se présente à un examen.

 L'accès à la salle d'examen sera interdit aux candidats inscrits à l'examen qui se présenteront après la communication des sujets.

Les étudiants se placeront selon les indications données par l'enseignant ou le surveillant.

Un contrôle des identités sera opéré avant l'épreuve

ATTENTION : Ce calendrier peut être modifié, consultez régulièrement les panneaux d'affichage

 Calendrier accessible sur le site de la faculté : www.univ-orleans.fr/fr/deg/decouvrir/etudier-bourges/calendriers-et-reglementation